

Histoire du cinéma 4 : le moment moderne

Infos pratiques

- > ECTS : 4.5
- > Nombre d'heures : 42.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthode d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Philo, Info-Comm, Langages, Littératures & Arts du spectacle
- > Code ELP APOGEE : 4L4AS01P

Présentation

CM : Ce cours s'intéresse au cinéma qui naît sur les ruines de la Seconde Guerre mondiale, qui se déploie jusqu'à la fin des années soixante-dix, et dont les œuvres ont suscité, dans la pensée cinéphilie, critique, théorique, un sentiment de nouveauté, de « modernité ». Il partira du néoréalisme, pour aborder ensuite différentes « nouvelles vagues » européennes, ainsi qu'un certain cinéma américain qui s'expérimente en marge de l'industrie hollywoodienne. Il s'intéressera au cinéma envisagé comme technique, art et industrie, en lien avec l'histoire technologique, économique, politique, sociale, culturelle.

TD : Dans le prolongement des TD d'analyse des semestres précédents de L1 et de L2, ce TD visera à approfondir la pratique de l'analyse des films, tout en l'enrichissant de nouvelles notions, en relation avec le CM d'Histoire du cinéma 4.

Objectifs

- acquérir une compréhension des problématiques propres à l'histoire du cinéma
- se constituer des repères historiques et esthétiques de la période du cinéma, principalement européen et

américain, qui va de l'après-guerre aux années soixante-dix.

Évaluation

M3C en 2 sessions

- * Régime standard session 1 – avec évaluation terminale (1 seule note) :

La note finale de cet EC est l'addition de la note du CM d'histoire du cinéma moderne et de la note obtenue au TD d'analyse filmique 1 (50% chacune).

CM : Un devoir final sur table (2h)

TD : Le contrôle continu résulte de la moyenne de trois notes : deux évaluations au cours du semestre de coefficient 1 (en fonction de l'enseignant : devoir écrit non surveillé, interrogation écrite surveillée, ou présentation orale) visant au contrôle des connaissances et au perfectionnement de la méthode de l'analyse filmique ; une évaluation finale de 2h de coefficient 2 (analyse écrite de l'extrait d'un des cinq films obligatoires).

- * Régime dérogatoire session 1 :

Un devoir sur table de 3h, composé de deux parties (l'une sur le CM, l'autre sur le TD) valant chacune 50% de la note finale.

- * Session 2 dite de rattrapage : 1 DST en 2h

Un devoir sur table de 3h, composé de deux parties (l'une sur le CM, l'autre sur le TD) valant chacune 50% de la note finale.

Pré-requis nécessaires

- * Maîtrise de l'expression orale et écrite en langue française
- * Avoir suivi les cours Histoire du cinéma 1 et Histoire du cinéma 2, ou avoir une bonne connaissance de

l'histoire du cinéma, du pré-cinéma aux cinémas dit
« classiques »

Compétences visées

Faculté à réinscrire des objets audiovisuels et filmiques dans des contextes historiques, esthétiques et techniques.

Bibliographie

Martin Barnier, Laurent Jullier, *Une brève histoire du cinéma (1895-2015)*, Paris, Fayard/Pluriel, 2017

+ compléments bibliographiques donnés au fil des séances

Contact(s)

> **Anne-violaine Houcke**

Responsable pédagogique
ahoucke@parisnanterre.fr